Projet pédagogique

VACANCES TOUSSAINT 2026



« LES MONSTRES DES EAUX ET DES AIRS »

Accueil de loisirs du SIVOM

Manon Journet

UFCV Bouvine

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Nord

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

UFCV

SOMMAIRE

I. L'ACCUEIL DE LOISIRS 3

II. PRESENTATION DE L'UFCV 4

III. PRESENTATION DU SIVOM 7

IV. NOS VALEURS 8

1. ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE – « APPRENDRE A SE GERER SOI-MEME » 9
2. LA CURIOSITE – CULTIVER L'ENVIE DE COMPRENDRE 11
3. INCLUSION – « FAIRE AVEC, JAMAIS SANS » 13

V. LES DIFFERENTES ACTIVITES ET LEUR DEROULEMENT 15

VI. ORGANISATION D'UNE JOURNEE TYPE EN MATERNELLE 17

VII. ORGANISATION D'UNE JOURNEE TYPE EN PRIMAIRE 18

VIII. L'ORGANISATION DANS L'ESPACE 20

IX. L'EQUIPE D'ANIMATION 15

X. LA COMMUNICATION 21

XI. ARGENT DE POCHE 21

XII. TEMPS LIBRE 21

XIII. UTILISATION DU TELEPHONE 22

XIV. TRAJETS 22

XV. HYGIENE 22

XVI. ROULEMENT DE SURVEILLANCE DES REPAS 23

XVII. NEGOCIABLE ET NON NEGOCIABLE 23

XVIII. LE ROLE DE CHACUN 24

XIX. SANCTION PUNITION 26

XX. ÉVALUATION DES STAGIAIRES 26

XXI. ÉVALUATION DU PROJET 26

I. L'Accueil de loisirs



Nom : Accueil de loisirs du SIVOM

Implantation : Du 19 octobre au 30 octobre 2026
Salle des fêtes d'Haynecourt

Organisateur : UFCV
234 rue Saint Hubert
59830 Bouvines

Fonctionnement : L'accueil de loisirs de juillet fonctionne tous les mercredis. Les enfants sont accueillis en journée complète de 9h00 à 17h00, ou en demi-journée de 9h00 à 12h00, et de 14h00 à 17h.
Le temps de repas ou repas aura lieu entre 12h et 14h.
Une garderie est mise en place le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h00 à 18h30.



Restauration : Les repas, pique-niques et gouters sont à prévoir par les familles.

Thème : les monstres des eaux et des airs

Public : L'accueil de loisirs accueille les enfants âgés de 3 à 15 ans. Il s'agit des enfants résidant dans les communes du SIVOM et ses environs. Nous comptons entre 30 et 35 enfants sur la période



II. Présentation de l'UFCV

L'Ufcv est une association d'éducation, de formation et d'animation qui s'inscrit dans les champs de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire.

Le texte sur les ***« finalités et choix d'action »*** adopté en 1976 précise le référentiel commun et a permis de formaliser le projet et les positions de l'Ufcv. Ils sont confirmés en 1991 et s'enracinent dans :

- ➔ « Une conception de la personne reconnue dans son originalité, sa vocation de liberté, sa dimension spirituelle, sa construction permanente et sa responsabilité »
- ➔ « Une conception de la société, pensée en termes de responsabilité collective, organisée en communautés et dans laquelle le politique et l'économique sont mis au service de l'Homme ».

Au nom de ses finalités, l'Ufcv réaffirme aujourd'hui qu'elle entend promouvoir une société démocratique, pluraliste et laïque et mettre en œuvre, dans les actions qu'elle conduit, la déclaration des droits de l'enfant, de l'homme et du citoyen.

Le cadre du projet éducatif :

Les concentrations urbaines, les évolutions de la structure familiale, des modes de vie, du travail, rendent plus que jamais indispensable les lieux d'accueil et de loisirs pour les enfants hors du temps scolaire, en particulier pour ceux qui ne s'inscrivent pas dans la pratique d'une activité sportive ou culturelle régulière.

Les loisirs de proximité participent à trois fonctions fondamentales :

1. **Un service de garde** : assurer la sécurité physique et affective des enfants, notamment lorsque les parents travaillent.
2. **Un lieu d'activités** : proposer aux enfants des activités adaptées à leur âge, leurs besoins et leurs envies.
3. **Un lieu éducatif** : favoriser la socialisation, l'autonomie, la vie collective et l'apprentissage de la citoyenneté, en complément de la famille et de l'école.

L'accueil de loisirs doit **respecter chaque enfant, ses différences et son rythme**, tout en favorisant **l'apprentissage de la vie en groupe, la solidarité et l'autonomie**.

Le projet éducatif repose sur des **valeurs démocratiques et citoyennes**, mises en œuvre à travers un **projet pédagogique adapté et régulièrement actualisé**, en lien avec les familles, la municipalité et les partenaires locaux

La conception de l'accueil de loisirs par l'Ufcv :

Afin de soutenir les directeurs, le projet éducatif définit les objectifs prioritaires suivants :

- ➔ L'accueil de loisirs est un espace qui encourage le dialogue, les échanges et la création de liens entre tous les acteurs de l'accueil de loisirs

- ➔ L'accueil de loisirs construit, de manière permanente, entre les animateurs et les enfants, une relation éducative centrée sur les projets, actions et activités collectives adaptées à la réalité des enfants (leur âge et compétences, leurs besoins).

Cela se concrétise par :

- **La mise en place de différentes formes de jeux, le jeu étant un moyen essentiel de développement et de socialisation de l'enfant dans l'accueil de loisirs.**

Les animateurs s'appuient sur 4 approches de l'activité :
- Laisser jouer
- Donner à jouer
- Jouer avec
- Faire jouer

Les animateurs s'appuient sur une conception de l'organisation articulée autour de 4 axes :
- Des espaces préstructurés et permanents avec des moyens mis à disposition (humains, matériels)
- Des ateliers ponctuels avec des moyens mis à disposition (humains, matériels, financiers)
- Des petits et grands événements (temps concentré, exceptionnel, orchestré, fédérateur)
- Des projets transversaux aux trois modes précédents (chaque acteur est porteur du projet).

- **La pédagogie du choix de l'enfant**

- La mise en place d'activités internes et externes diversifiées sans pousser les enfants
- À des pratiques consuméristes, mais au contraire en les associant autant que possible à la création de leurs activités (idées, préparation et animation)
- La définition, autant que faire se peut, avec les enfants des règles de vie commune à
- L'intérieur de l'accueil de loisirs qui favorise une vie collective harmonieuse et porteuse de valeurs telles que la solidarité (partager, faire ensemble) et la justice (droits et devoirs, égalité de traitement).

L'accueil de loisirs est un lieu organisé sur les principes de la convention internationale des droits des enfants.

Cela se concrétise par :

- Les attitudes éducatives des directeurs de centre et leurs équipes d'animation qui veillent à développer la communication, les relations dans la structure par tous les moyens à leur convenance
- Des accueils adaptés à chaque enfant présentant les meilleures conditions de sécurité physique, affective et morale. En ce sens les équipes d'animation sont amenées à réfléchir sur la manière dont les enfants peuvent être regroupés (groupe de compétences, d'affinités, choix d'activités, âges)
- Des recrutements d'animateurs adaptés, qualifiés et en nombre. En aucun cas les taux d'encadrement ne seront inférieurs aux normes réglementaires.

Finalité

L'accueil de loisirs est une forme d'accueil qui répond à la fois aux nécessités de prise en charge des enfants et à leurs besoins en matière de découverte, de créativité, d'imagination, de dépaysement, afin de pouvoir :

- Vivre ensemble
- Avoir une organisation des espaces (autant les espaces intérieurs que les espaces extérieurs).
- Cette organisation est réfléchie en amont du fonctionnement du centre et actualisée régulièrement en fonction des nécessités et besoins : espaces d'activités pré-aménagés permanents, espaces de repos, espaces d'accueil spécifiques selon les âges, espaces de rangement etc.
- Avoir une organisation du temps qui favorise la sécurité et la convivialité entre les participants :
- Avoir un lieu ouvert sur l'extérieur permettant régulièrement des sorties en groupe autour d'activités dans le milieu local, voir au-delà (sorties à la journée, nuitée, séjour- court...)
- Avoir des activités qui favorisent l'expression et la créativité des enfants à travers la mise en place de projets à leur portée et en dehors du champ des activités traditionnelles ou occupationnelles
- Avoir des activités diversifiées

Pour être en cohérence avec les objectifs, le directeur de l'accueil de loisirs met en place des instances de régulation et d'évaluation régulières du travail avec son équipe d'animation :

- Pour vérifier en permanence l'adéquation entre les objectifs du projet pédagogique et les moyens mis en œuvre (programme d'activités, projets en cours de réalisation, moyens humains, en locaux, matériels, en temps, en budget...)
- Pour relancer les animateurs sur le sens de l'action (objectifs du projet éducatif : valeurs et relations éducatives avec les enfants, communication avec les parents et les partenaires extérieurs)
- Pour faire part à l'Ufcv et à la mairie de l'avancement des projets, des réussites et des obstacles éventuels.

III. Présentation du SIVOM

Son historique :

Le SIVOM d'action sociale de l'Ouest Cambrésis a été créé au ler Décembre 2013 entre huit communes : Abancourt, Bantigny, Blécourt, Cuvillers, Haynecourt, Sancourt, Hem Lenglet, Aubencheul au Bac, suite à la fusion de la CCOC avec la CAC.

Situation géographique :

Le SIVOM regroupe huit communes dont la densité de la population est très peu élevée. Deux communes bordent le canal de la Sensée (Aubencheul au Bac et Hem Lenglet). Par la nationale, Aubencheul est traversée et Haynecourt est isolée.

Ce SIVOM est situé entre Cambrai, Valenciennes et Douai, et il est à proximité de différentes autoroutes. Il est essentiellement desservi par les cars scolaires du réseau Arc en ciel.

Le SIVOM est entièrement inscrit dans le canton de l'Ouest Cambrésis, et est composé essentiellement de communes rurales. Certaines communes sont en marche de devenir des villages dortoirs.

Organisation administrative

Le SIVOM est constitué de 16 membres (le maire et son élu de chaque commune).

La politique d'animation

Situé dans un secteur rural du Cambrésis, le SIVOM est un établissement public Intercommunal qui regroupe 8 villages.

La réunion en groupement des communes pour exercer, entre autres, la compétence « animations éducatives, culturelles et sportives » est née d'une volonté forte, de la part des communes membres, d'apporter les meilleurs services et équipements pour la jeunesse. De ce fait, ils souhaitent en faire profiter le plus grand nombre et ainsi mettre tout le monde sur un pied d'égalité. Le SIVOM se veut porteur d'un projet éducatif qui s'attachera à respecter chaque enfant qui lui sera confié, et à considérer que chaque enfant est unique.

Le projet éducatif du SIVOM se décline en 4 objectifs :

→ Ouverture sur le monde
→ Éducation à la citoyenneté
→ Construction de l'enfant
→ Encadrement de qualité

IV. Nos valeurs

L'accueil périscolaire fonctionne sur trois temps d'accueil par jour et peut imposer une très grande amplitude journalière aux enfants. Il est donc important de veiller aux besoins spécifiques de chaque enfant et proposer un accueil différent mais complémentaire à la famille et à l'école.

L'enfant doit trouver un lieu d'amusement, rassurant, reposant ou éducatif.

L'action pédagogique mise en œuvre au sein de notre structure a pour objectif de permettre à l'enfant d'appréhender le monde qui l'entoure. Chaque action portée par l'équipe éducative est élaborée au regard des valeurs inscrites dans le projet pédagogique de notre structure. Ces valeurs, telles que l'autonomie, la curiosité, l'inclusion, visent l'éveil et le bien-être de l'enfant.

Ce projet pédagogique a pour objectif de définir les grandes lignes de l'action éducative. Il autour de trois valeurs fondamentales : **la curiosité, l'accompagnement vers l'autonomie et l'inclusion**.
Ces trois axes sont complémentaires et participent à un même objectif : permettre à chaque enfant de grandir, de comprendre le monde qui l'entoure et de trouver pleinement sa place au sein du collectif.

Nous considérons l'enfant comme un acteur de ses apprentissages. Il ne s'agit pas seulement de proposer des activités, mais de donner du sens à ce qui est vécu au quotidien.

À travers la curiosité, je souhaite cultiver l'envie de comprendre : comprendre son environnement, les autres, son corps, les cultures et la société. Développer le questionnement permet à l'enfant de devenir plus conscient et plus impliqué dans ce qu'il vit.

L'autonomie constitue le prolongement naturel de cette démarche. En apprenant à se repérer dans le temps et dans l'espace, à identifier ses besoins et à ajuster son comportement, l'enfant développe progressivement sa capacité à se gérer lui-même. L'autonomie n'est pas l'absence de cadre ; elle se construit au contraire dans un environnement structurant, sécurisant et bienveillant qui permet d'expérimenter, d'oser et d'accepter l'erreur.

Enfin, l'inclusion garantit que cette dynamique soit accessible à toutes et tous. Faire avec, jamais sans : chaque enfant, quelles que soient ses particularités sociales, culturelles, physiques ou cognitives, doit pouvoir participer activement à la vie du groupe. La reconnaissance des diversités et la lutte contre toute forme d'exclusion sont des conditions indispensables pour permettre l'épanouissement individuel et collectif.

Ainsi, curiosité, autonomie et inclusion ne sont pas des valeurs isolées, mais les piliers d'une même vision éducative :
un cadre structurant qui favorise l'exploration, soutient l'émancipation progressive et assure à chacun une place reconnue et respectée.

1. Accompagnement vers l'autonomie – « Apprendre à se gérer soi-même »

Nous plaçons l'accompagnement vers l'autonomie au cœur de notre projet pédagogique.

Nous souhaitons permettre à l'enfant de devenir progressivement acteur de sa journée, capable de se gérer, de se réguler et de comprendre son propre fonctionnement.

L'autonomie ne signifie pas faire seul sans cadre, mais apprendre à agir de manière responsable dans un environnement sécurisant, structuré et bienveillant.

Cette valeur repose sur :

- Le développement du pouvoir d'agir
- La responsabilisation progressive
- La compréhension de soi
- L'expérimentation et le droit à l'erreur

a. Objectifs pédagogiques

Se repérer dans le temps et l'espace

Permettre à l'enfant de comprendre l'organisation de sa journée et les fonctions des différents espaces.

Identifier et verbaliser ses besoins

Aider l'enfant à reconnaître la faim, la fatigue, l'excitation ou le besoin de calme et à l'exprimer.

Ajuster son comportement

Amener l'enfant à adapter son attitude en fonction du contexte (temps calme, activité dynamique, repas…).

Prendre des initiatives

Encourager l'enfant à proposer des idées, à faire des choix et à oser expérimenter.

Accepter l'erreur comme étape d'apprentissage

Dédramatiser l'échec et valoriser l'effort et la progression.

b. Moyens mis en œuvre

Par un cadre structurant (repères spatio-temporels)

- Visite des lieux en début de séjour
- Identification claire des espaces
- Planning visuel accessible
- Organisation de la journée selon une courbe d'intensité (alternance temps dynamiques / temps calmes)

Par l'expérimentation active ; L'enfant est acteur et non consommateur.

- Mise en place de méthodes actives (débat, pédagogie par projet, expérimentation)
- Participation active des enfants dans les activités
- Possibilité de faire des choix
- Droit à l'erreur clairement posé

Développer la confiance et le pouvoir d'agir ; « Je suis capable »

- Utilisation encadrée d'outils (ciseaux, couteaux adaptés, pistolet à colle…)
- Valorisation des réussites
- Encouragement verbal régulier
- Accompagnement sans faire à la place
- Possibilité de recommencer après une erreur

c. Indicateurs d'évaluation quantifiables et observables

Repérage

- Au moins 1 enfant sur 2 des enfants rangent spontanément avant le repas ou le goûter en fin de période.
- Par un système de pointage, 80 % des enfants sont capables d'indiquer à quel moment de la journée ils se situent (matin, repas, activité, départ).

Verbalisation des besoins

- Lors des temps de régulation, 1 enfant sur 2 minimum est capable d'exprimer comment il se sent.

Autonomie matérielle

- Est-ce que le matériel est mis à disposition avec un cadre adapté ?
- Aucun accident lié à une mauvaise utilisation grâce au cadre posé.
- 80 % des enfants utilisent les outils (ciseaux, colle, matériel créatif) sans aide directe en fin de période.

Prise d'initiative

- Au moins 50 % des activités incluent un choix laissé aux enfants.
- Par un système de gommette, Chaque enfant prend au moins une initiative par journée. (Proposition d'idée, organisation d'un jeu, aide à un pair).
- En notant le nombre d'abandon, nous remarquons une Diminution des comportements d'abandon ou de découragement.

2. La Curiosité – Cultiver l’envie de comprendre

Nous plaçons la curiosité au cœur de notre projet pédagogique.
L’objectif est d’encourager les enfants à développer une ouverture intellectuelle, un goût du questionnement et une envie de comprendre le monde qui les entoure : la nature, les différentes cultures, le fonctionnement du corps humain et la société.

Cette valeur repose sur :

- L’ouverture d’esprit
- Le goût de la recherche
- L’exploration culturelle et sociale
- La compréhension du « pourquoi » plutôt que l’apprentissage passif

d. Objectifs pédagogiques

Développer l’ouverture intellectuelle

Permettre aux enfants de découvrir :

- D’autres cultures
- D’autres pratiques sportives
- D’autres manières de penser

Encourager le questionnement

- Valoriser les questions plus que les réponses
- Amener l’enfant à chercher par lui-même
- Développer l’esprit critique adapté à l’âge

Stimuler la créativité

- Laisser place à l’imagination
- Encourager les initiatives
- Permettre aux enfants de proposer des idées d’activités

Comprendre son corps par le sport

- Comprendre pourquoi on s’échauffe
- Comprendre l’importance de l’hydratation
- Comprendre les effets de l’effort sur le corps

Donner du sens au temps du repas

- Prendre le temps de manger
- Découvrir de nouveaux aliments
- Comprendre pourquoi on mange
- Faire le lien entre alimentation et énergie

e. Moyens mis en œuvre

Par le sport

- Explication du fonctionnement du corps (muscles, respiration, fatigue)
- Questionnement après les séances :
 « Pourquoi étions-nous essoufflés ? »
 « Pourquoi faut-il s'échauffer ? »
- Découverte de sports variés

Par la découverte de la nature

- Activités en extérieur
- Observation de l'environnement
- Sensibilisation au respect de la nature

Par l'ouverture culturelle

➔ Jeux issus de différentes cultures
➔ Découverte de traditions ou pratiques sportives du monde
➔ Temps d'échange et de discussion

Par le temps du repas

- Valoriser le moment du repas comme temps éducatif
- Encourager à goûter
- Expliquer les apports des aliments (énergie, croissance, récupération)
- Apprendre à manger en pleine conscience

Par l'organisation des groupes d'âge

La répartition par tranche d'âge permet :

- Une adaptation du discours et du niveau d'explication
- Une meilleure prise en compte des besoins individuels
- Une progression adaptée à la maturité des enfants

f. Indicateurs d'évaluation (mesurables et observables)

Ouverture culturelle et découverte

- 70 % des enfants sont capables de citer **au moins un élément appris** lors d'une découverte culturelle.
- Organisation d'au moins **2 sorties en nature** sur la période.

Créativité et initiative

- 1 activité minimum par semaine où les enfants participent à la création (règles d'un jeu, parcours, défi…).

Comprendre le fonctionnement du corps par le sport

- 60 % des enfants savent expliquer pourquoi on s'échauffe.
- 50 % peuvent citer **au moins 2 effets de l'effort sur le corps** (respiration, fatigue, transpiration…).
- 100 % des séances sportives incluent un temps d'explication de 2 à 5 minutes.

Sensibilisation à l'alimentation et temps du repas

- 50 % des enfants peuvent citer **un apport d'un aliment** (énergie, vitamines, croissance).

3. Inclusion – « Faire avec, jamais sans »

Nous souhaitons placer l'inclusion au cœur du projet pédagogique.
L'objectif est de garantir à chaque enfant une place réelle au sein du collectif, en veillant à l'accessibilité des activités et à la reconnaissance des singularités de chacun.

L'inclusion ne consiste pas seulement à accueillir, mais à permettre une participation active et équitable, sans discrimination sociale, culturelle, physique ou cognitive.
Cette valeur repose sur :

- L'accessibilité pour toutes et tous
- La reconnaissance et la richesse des diversités
- La lutte contre toute forme d'exclusion
- La participation active de chacun

g. Objectifs pédagogiques

Garantir l'accessibilité

Permettre à chaque enfant de participer aux activités, quelles que soient ses capacités ou son parcours.

Reconnaître et valoriser les diversités

Prendre en compte les différences culturelles, sociales, cognitives ou physiques comme une richesse du groupe.

Lutter contre les discriminations

Prévenir les moqueries, stéréotypes et comportements excluants.

Favoriser la participation active

Veiller à ce que chaque enfant ait un rôle, une voix et une place dans le collectif.

Créer un climat sécurisant

Permettre à chacun de s'exprimer librement sans crainte de jugement.

h. Moyens mis en œuvre

Par l'adaptation des supports

- Différenciation des consignes
- Adaptation du matériel ou des règles si nécessaire
- Propositions à plusieurs niveaux de difficulté
- Activités coopératives favorisant l'entraide

Par une posture éducative bienveillante

- Attitude non jugeant
- Valorisation des efforts et non uniquement des performances
- Vigilance face aux comportements excluants
- Intervention rapide en cas de moquerie ou discrimination

Par la mise en place d'espaces de parole sécurisés

- Temps d'échange réguliers
- Règles de communication respectueuses
- Valorisation de chaque prise de parole
- Médiation en cas de conflit

Par l'organisation collective

- Constitution de groupes favorisant la mixité
- Rotation des rôles (porte-parole, responsable matériel…)
- Activités coopératives plutôt que seulement compétitives

i. Indicateurs d'évaluation quantifiables et observables

Accessibilité

- 100 % des activités proposées comportent une adaptation possible **si nécessaire**.
- 90 % des enfants participent activement aux activités (aucun enfant systématiquement en retrait).
- Aucun enfant n'est exclu durablement d'un jeu ou d'un groupe.

Participation et prise de parole

- 80 % des enfants prennent la parole au moins une fois par semaine lors des temps collectifs.

Lutte contre les discriminations

- 100 % des situations discriminantes font l'objet d'une régulation éducative.
- 60% des enfants sont capables d'expliquer ce qu'est le respect et l'inclusion en fin de période.

Climat de groupe

- Nous pouvons des comportements d'entraide
- 80 % des enfants déclarent se sentir bien et à leur place lors des temps de bilan

V. L'équipe d'animation



Équipe de direction
Manon JOURNET
Diplômée BAFA, stagiaire BAFD

Équipe d'animation
François FONTAINE, diplômé BAFA
Ysia BERLY, stagiaire BAFA
Dimitri ROUSSEL, diplômé BAFA
Solène PETIT, diplômé BAFA
Madeline CARRÉ, diplômé BAFA

Assistant sanitaire
Dimitri ROUSSEL, POMPIER VOLONTAIRE

VI. Les différentes activités et leur déroulement

Les activités proposées aux enfants seront présentées par les animateurs sous formes de plannings et pour chaque activité manuelle, l'animateur en charge de celle-ci exposera un modèle afin de montrer aux enfants l'objet fabriqué et ce afin que les enfants puissent choisir individuellement.

Un cocktail d'activités sera proposé quotidiennement. Les animateurs proposeront chaque jour différentes catégories d'activités : activités manuelles, sportives (jeux, tournois, matchs...) et d'expressions (théâtre, danse, ombres chinoises...)



Il sera judicieux de la part des animateurs de s'intéresser à chacune des trois catégories citées ci-dessus afin de se perfectionner dans d'autres domaines et de ne pas se limiter à proposer ses activités favorites.Les activités seront mises en place en grands ou petits groupes, encadrées par un ou deux animateurs maximums, afin de proposer une plus grande palette d'activités aux enfants.

L'activité doit permettre à l'enfant de s'épanouir : découvrir, jouer, proposer, se détendre, se faire des amis, sortir du contexte familial, s'enrichir de nouveaux savoirs, savoir-faire et savoir être au travers de la vie collective proposée par le centre.

Le matériel sera préparé la veille du temps d'activité. L'animateur veillera à ce que la salle d'activité ainsi que le matériel utilisé soient rangés, et ce avec l'aide des enfants afin qu'ils participent activement à la vie collective.

- Les grands jeux :

Chaque mois, les animateurs préparent un grand jeu qui permettra aux enfants, acteurs de ces derniers, de se retrouver tous ensemble (tout âge confondu). L'équipe veillera à ce que ces grands jeux soient de natures différentes (jeu à stands, course d'orientation, énigme, jeu d'équipe d'opposition et de coopération) et que les équipes composées soient mixtes par le sexe et l'âge.

- Les jeux sportifs :



Toutes les activités sportives permettront de développer un esprit d'équipe, une cohésion du groupe. D'apprendre à connaitre son corps et son fonctionnement.

- Les jeux d'expression :

L'expression ludique est un moyen pour l'enfant de communiquer avec les autres et le monde qui l'entoure. Les animateurs proposeront des activités d'expression telles que, le chant, la danse, le théâtre, les mimes... Cela permettra à l'enfant d'explorer et d'expérimenter ses futurs rôles d'adultes, ou au contraire de rêver et endosser des rôles totalement imaginaires. De s'amuser tout simplement !

- Les sorties extérieures au centre :

L'animateur de sortie sera responsable de la prise en charge des enfants et devra remplir la feuille de sortie en précisant :

- Le lieu de la sortie
- L'itinéraire pris
- Le moyen de locomotion
- L'heure de départ et de retour au centre
- Le nombre d'animateur avec les prénoms
- Le nombre d'enfants avec leurs noms et prénoms
- Le numéro de portable de l'animateur responsable

L'animateur responsable s'assurera d'avoir lui aussi une liste des animateurs et de tous les enfants avec leurs noms et prénoms quittant le centre.



Il devra prendre tout ce dont il a besoin pour un déroulement correct de son activité (liste des enfants, trousse de secours vérifiée et complétée, moyens de communication, goûter, eau....).

Ses activités ont pour but de faire découvrir à l'enfant un nouvel univers qu'il ne connaît pas forcément et de lui faire pratiquer de nouvelles disciplines.

VII. Organisation d'une journée type en Maternelle

7h30-9h00 :

Garderie → un animateur sera présent en garderie pour accueillir les enfants. Les animateurs préparent à leur disposition jeux de sociétés, poupées, voitures, livres ou encore coloriages. Les enfants sont libres de choisir ce qu'ils veulent faire durant ce temps. Les animateurs sont présents pour surveiller les enfants et jouer avec eux selon leurs envies.

8h30 :

Tous les animateurs sont présents sur le centre. Ils préparent leur salle d'activités ainsi que tout ce dont ils ont besoin pour leurs activités.

9h00 :

Accueil → L'accueil permet de respecter le rythme des enfants.
Durant cet accueil, un animateur se tient à la porte de sa salle pour accueillir les enfants et leurs parents. Il est chargé de cocher les enfants présents, les cantines et de répondre aux questions des parents. Les autres animateurs sont chargés de mener l'accueil animé.

9h30-11h30 :

Activités → Les animateurs proposent tout au long de l'accueil de loisirs des activités variées (manuelles, sportives, culturelles, jeux et grands jeux) en fonction du fil conducteur.

11h30-12h00 :

Temps libre → Les enfants sont libres de jouer soit en intérieur soit en extérieur. Les animateurs sont là pour leur donner à jouer mais aussi jouer avec eux.

12h00 :

Départ des enfants ne mangeant pas à la cantine

12h00-14h00 :

Repas → Les repas sont pris à la salle polyvalente. Les enfants s'installent à table en fonction de leurs affinités.

14h00 :

Retour des enfants ne mangeant pas à la cantine

13h30-14h30 :

Temps calme → C'est un moment important pour le rythme de chaque enfant. Les enfants s'installent dans leur salle pour jouer à des jeux calmes que proposent les animateurs.

14h30-16h30 :

Activités → Les animateurs proposent tout au long de l'accueil de loisirs des activités variées (manuelles, culinaires, sportives, culturelles, jeux et grands jeux) en fonction du fil conducteur.

16h30 :

Goûter → Les enfants prennent le goûter dans la salle.

16h45 :

Bilan de la journée → Chaque soir, les animateurs font un tour de table des enfants pour savoir comment chacun a vécu sa journée au centre de loisirs.

17h00

Accueil des parents → Les parents viennent récupérer leurs enfants. Un animateur se tient à la porte pour répondre aux questions des parents et donner les informations nécessaires pour le lendemain. Les autres animateurs s'occupent des enfants.

17h00-18h30 :

Garderie → Un animateur sera présent en garderie pour accueillir les enfants. Ils préparent à leur disposition jeux de sociétés, poupées, voitures, livres ou encore coloriages.
Chacun respecte les groupes de la journée même en garderie. Les enfants sont libres de choisir ce qu'ils veulent faire durant ce temps. Les animateurs sont présents pour surveiller les enfants et jouer avec eux selon leurs envies.

17h15-17h30 :

Rangement des salles d'activités → Les animateurs rangent leur salle après la journée de centre et prépare la journée du lendemain.

17h30-18h30 :

Réunion de l'équipe d'animation → Elle consiste à faire le bilan de la journée. C'est un moment de régulation pour les animateurs. Elle permet de répondre à leurs questions et de les aider à résoudre d'éventuelles difficultés. Elle sert également à préparer la journée du lendemain.



VIII. Organisation d'une journée type en Primaire/Ados

7h30-9h00

Garderie → Un animateur sera présent en garderie pour accueillir les enfants. Les animateurs préparent à leur disposition jeux de sociétés, poupées, voitures, livres ou encore coloriages. Les enfants sont libres de choisir ce qu'ils veulent faire durant ce temps. Les animateurs sont présents pour surveiller les enfants et jouer avec eux selon leurs envies.

8h30

Tous les animateurs sont présents sur le centre. Ils préparent leur salle d'activités ainsi que le matériel dont ils ont besoin pour la journée.

9h00

Accueil → L'accueil permet de respecter le rythme des enfants.
Durant cet accueil, un animateur se tient à la porte de sa salle pour accueillir les enfants et leurs parents. Il est chargé de cocher les enfants présents, les cantines et de répondre aux questions des parents. Les autres animateurs sont chargés de mener l'accueil animé.

9h30-11h30

Activités → Les animateurs proposent tout au long de l'accueil de loisirs des activités variées (manuelles, culinaires, sportives, culturelles, jeux et grands jeux) en fonction du fil conducteur.

11h30-12h00

Temps libre → Les enfants sont libres de jouer soit en intérieur soit en extérieur. Les animateurs sont là pour leur donner à jouer mais aussi jouer avec eux.

12h00

Départ des enfants ne mangeant pas à la cantine

12h00-14h00

Repas → Les repas sont pris à la salle polyvalente. Les enfants s'installent à table en fonction de leurs affinités.

14h00

Retour des enfants ne mangeant pas à la cantine

13h30-14h30

Temps calme

14h30-16h30

Activités → Les animateurs proposent tout au long de l'accueil de loisirs des activités variées (manuelles, culinaires, sportives, culturelles, jeux et grands jeux) en fonction du fil conducteur.

16h30

Gouter → Les enfants prennent le goûter par groupe dans leur salle.

16h45

Bilan de la journée → Chaque soir, les animateurs font un tour de table des enfants pour savoir comment chacun a vécu sa journée au centre de loisirs.

17h00

Accueil des parents → Les parents viennent récupérer leurs enfants. Un animateur se tient à la porte pour répondre aux questions des parents et donner les informations nécessaires pour le lendemain. Les autres animateurs s'occupent des enfants.

17h00-18h30

Garderie → Un animateur sera présent en garderie pour accueillir les enfants. Ils préparent à leur disposition jeux de sociétés, poupées, voitures, livres ou encore coloriages.
Chacun respecte les groupes de la journée même en garderie. Les enfants sont libres de choisir ce qu'ils veulent faire durant ce temps. Les animateurs sont présents pour surveiller les enfants et jouer avec eux selon leurs envies.

17h15-17h30

Rangement des salles d'activités → Les animateurs rangent leur salle après la journée de centre et prépare la journée du lendemain.

17h30-18h30

Réunion de l'équipe d'animation → Elle consiste à faire le bilan de la journée. C'est un moment de régulation pour les animateurs. Elle permet de répondre à leurs questions et de les aider à résoudre d'éventuelles difficultés. Elle sert également à préparer la journée du lendemain.

IX. L'organisation dans l'espace

La disposition, l'organisation des diverses salles d'activités et de l'ensemble de la structure devront permettre à l'enfant d'évoluer en toute sécurité. L'équipe d'animation devra aménager des lieux agréables et accueillants où l'enfant aimera se retrouver pour jouer, créer ou se reposer. Possibilités d'utiliser les infrastructures de la commune selon disponibilités (espaces verts...)

L'accueil de loisirs dispose des salles polyvalentes avec :

- Salle d'activité
- Sanitaires
- Cantine
- Cuisine

➔ D'un city stade de sport et/ou parc de jeux et/ou terrain d'herbe

Dans leurs salles d'activités, les animateurs auront installé différents espaces afin que les adultes et enfants se repèrent facilement dans l'espace.
Dans chaque salle d'activités, les animateurs auront installé :

- Un coin pour le matériel
- Un espace pour les activités
- Un espace pour le rangement des affaires des enfants

Cette organisation de l'espace permet à chacun de s'approprier son espace dans la pratique des activités ou lors des temps calmes et libres.



X. La communication

Une bonne communication est essentielle pour le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs !



`

Avant le démarrage de l'accueil de loisirs, un mini-site avec toutes les informations nécessaires est disponible aux parents avec : plannings d'activités, projet pédagogique, horaires, fonctionnement.
Les numéros de téléphone de l'UFCV et de la direction sont mis à disposition pour répondre aux différentes questions.

Durant l'accueil de loisirs, les informations sont transmises par l'équipe d'animation à travers des panneaux d'affichage devant les salles et à l'entrée de l'ALSH, sur le portail famille ufcv, mais aussi par voie orale.

A la fin de l'accueil de loisirs, les parents peuvent, s'ils le souhaitent, répondre à une enquête de satisfaction afin de nous faire parvenir leur avis sur le déroulement de l'ALSH. Ces remarques nous permettront d'améliorer notre travail sur les autres périodes.

XI. Argent de poche

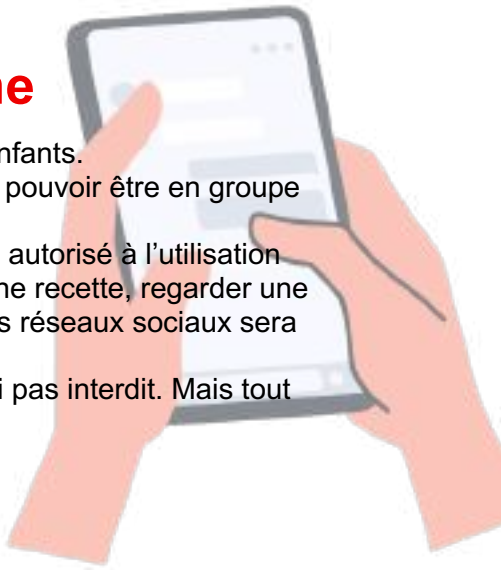
De l'argent de poche lors des sorties sera autorisé pour les ADOS mais devra être déclaré avant de monter dans le bus. Il tiendra à chaque animateur référent de recenser chaque enfant ayant de l'argent de poche et combien. Les enfants auront la responsabilité de leur argent.



XII. Temps libre

Lors des sorties à l'extérieur de l'accueil (parc d'attraction par exemple) et pour les plus de 12 ans exclusivement, il y aura la possibilité pour eux d'être en groupe (jamais seul) sans animateur. Cette décision sera prise en fonction de la propicité du lieu à effectuer cet exercice mais aussi par accord écrit des parents (et validation du port du téléphone sous la responsabilité de l'enfant) et surtout par la validation individuelle des animateurs et du directeurs se référant au comportement de l'enfant sur l'accueil.

XIII. Utilisation du téléphone



Le téléphone sur l'accueil de loisirs ne sera pas autorisé pour les enfants.
En cas de sortie et de temps libre, celui-ci sera requis et obligatoire pour pouvoir être en groupe sans animateur (+12 ans)
Le téléphone pour les animateurs et le directeur en temps de travail sera autorisé à l'utilisation exceptionnel lié au travail. C'est à dire, mettre de la musique, regarder une recette, regarder une règle, etc. le téléphone (sms ou appel privés), ainsi que le visionnage des réseaux sociaux sera interdit sur les temps de travail avec les enfants.
L'utilisation étant interdite, le port d'appareil électronique n'est quant à lui pas interdit. Mais tout appareil sera sous la responsabilité de chacun.



XIV. Trajets



Pour se rendre sur les sorties, nous aurons différents moyens de locomotion. Le car, ou il sera nommé un chef de convoi qui s'assurera du bon déroulement du trajet. Mais nous utilisons également le minibus mis à notre disposition. Ce minibus devra être conduit par un animateur majeur ou le directeur. Une présence d'un animateur autre que le conducteur devra être obligatoire.
S'il s'agit d'une sortie à vélo, l'animateur vérifiera lui-même l'état des vélos avant de prévoir réellement la sortie. Il devra également s'assurer par le biais d'un diplôme vélo de la capacité des enfants à pouvoir effectuer cette activité. Un casque homologué sera obligatoire pour effectuer cette sortie

XV. Hygiène

Il tiendra à chaque personne (enfants, animateurs, directeur) de se laver les mains à l'eau et au savon après chaque passage aux toilettes, avant chaque temps de repas et après toute activité salissante.
Un rituel de lavage des mains par pictogramme sera affiché a proximité de chaque lavabo/évier
En cas de sortie et de non-possibilité de se laver les mains à l'eau, avec accord les parents

XVI. Roulement de surveillance des repas

En accord avec l'équipe d'animation au début du centre, nous choisirons un fonctionnement agréable et sécuritaire pour tous. Par exemple une présence obligatoire d'au moins un animateur par table ou surveillance par roulement ; 3 surveillent et gèrent le temps de cantine pendant que les autres mangent ensemble puis on tourne. Cette décision devra être prise en groupe. En cas de non-accord sur le déroulement de ce temps, il tiendra au directeur de trancher et d'imposer son fonctionnement

XVII. Négociable et non négociable

Aucun acte de violence par l'équipe d'animation que ce soit sur les enfants ou entre adulte ne sera autorisé et sera sanctionnée



La consommation de drogue et d'alcool est interdite sur le lieu d'accueil.
Toute personne prise en sa possession pourra être directement renvoyée

Il tiendra aux fumeurs (cigarette et cigarette électronique) de fumer hors de la structure et cachés de la vue des enfants. Ils auront le droit de fumer pendant leur temps de pause mais ne pourrons pas s'octroyer des temps supplémentaires, ce qui pourrait compromettre la sécurité des enfants.

L'utilisation du téléphone ne sera autorisée que dans un but professionnel (musique, photo, etc) et me sera pas autorisé dans un cadre privé (réseaux sociaux, etc)

Aucune photo ou vidéo des enfants ne devra être publié sur des réseaux sociaux.

L'équipe d'animation devra faire preuve de neutralité politique et religieuse

XVIII. Le rôle de chacun

➢ Le rôle de l'organisateur



L'organisateur est la structure qui porte légalement l'accueil de loisirs (commune, association, collectivité territoriale…). il fixe le cadre global et les grandes orientations éducatives.
L'organisateur fixe le cadre institutionnel et éducatif.

- Garantir le respect du cadre réglementaire (déclaration, normes de sécurité, taux d'encadrement)
- Définir le projet éducatif
- Assurer les moyens humains, matériels et financiers
- Employer le directeur
- Souscrire les assurances nécessaires

➢ Le rôle du directeur / de la directrice

Le directeur est responsable du fonctionnement quotidien de l'accueil. il est le garant du cadre, du sens et de la cohérence. Le directeur met en œuvre et garantit la cohérence.

Ses missions :

Sur le plan pédagogique

- Élaborer le projet pédagogique à partir du projet éducatif
- Coordonner et accompagner l'équipe d'animation
- Organiser les temps de préparation et de bilan
- Garantir la cohérence des actions éducatives

Sur le plan sécuritaire

- Assurer la sécurité physique et morale des enfants
- Vérifier le respect des normes
- Gérer les situations d'urgence

Sur le plan humain

- Encadrer et soutenir les animateurs
- Être en lien avec les familles

➢ Le rôle des animateurs

L'animateur est un acteur éducatif de proximité. Il est en contact direct avec les enfants. L'animateur n'est pas un simple organisateur d'activités : il est un accompagnateur du développement de l'enfant. L'animateur agit au quotidien auprès des enfants.

Ses missions :

Accompagnement des enfants

- Assurer la sécurité affective, morale et physique
- Être à l'écoute
- Observer les besoins et adapter les activités

Mise en œuvre pédagogique

- Proposer et animer des activités adaptées
- Mettre en œuvre le projet pédagogique
- Favoriser l'autonomie, l'inclusion et la curiosité

Rôle éducatif

- Poser un cadre sécurisant
- Favoriser le vivre-ensemble
- Intervenir en cas de conflit
- Encourager la prise d'initiative

➢ Le rôle des enfants

L'enfant n'est pas un consommateur d'activités mais un acteur. L'enfant est au centre du dispositif éducatif. Il :

- Participe activement aux activités
- Exprime ses besoins et ses idées
- Respecte les règles collectives
- Prend des initiatives
- S'implique dans la vie du groupe
- Expérimente, essaye, se trompe et apprend



XIX. Sanction punition

Attention à la différence entre la sanction et la punition. La punition étant une maltraitance qui n'éduque pas et ne répare pas, elle n'est que négative. La sanction, quant à elle positive ou négative. Elle a une visée éducative et permet à l'enfant de prendre conscience de son erreur et de la comprendre.

XX. Évaluation des stagiaires



Chaque stagiaire sera évalué à partir d'une grille d'attentes et de compétences fixé par l'organisateur et la direction.
Il pourra se situer et évoluer grâce à cette grille.
Différents entretiens seront mis en place et milieu et fin de centre. Il pourra en demander davantage au besoin



XXI. Évaluation du projet

Avec les enfants :
Durant l'accueil de loisirs, les enfants évaluent le projet pédagogique. Chaque soir, les enfants sont libres d'exprimer ce qu'ils ont pensé de leur journée sur l'accueil. Cet avis peut se donner oralement ou par écrit en fonction de ce que les enfants établiront.

Avec les parents :
Les parents évaluent le projet pédagogique à travers une enquête de satisfaction qui leur est remise à la fin de l'accueil.

Avec les animateurs :
A la fin de chaque jour, les animateurs évaluent le projet pédagogique en évaluant leurs activités afin de s'améliorer. Chaque animateur est ensuite à la fin de la période évalué en fonction de la grille d'évaluation UFCV.